

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

formation certifiante - fiche n°5944

Objectifs

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Appréhender la rentabilité par activité et de manière globale, s'approprier les éléments d'un prévisionnel, comprendre les statuts et leurs conséquences. Analyser la faisabilité globale du projet.

Pré-requis

Savoir utiliser un tableur avec ses fonctions de bases.

Contenu

JOUR 1 : Comprendre les différents outils de chiffrage dans leur globalité (plan de financement, trésorerie et compte de résultat). Définir un système de production, ses composantes et les liens existants. Elaborer son plan de production et organiser son travail.

JOUR 2 : Savoir identifier les différents statuts juridiques, fiscaux et sociaux et leurs conséquences, élaborer des scénarios. Comprendre la TVA : fonctionnement et différents taux. Comprendre comment s'établit un plan de financement avec une vision à long terme. Identifier les investissements à réaliser et les ressources mobilisables.

JOUR 3 : Savoir repérer les forces et faiblesses en termes d'investissement et de capacité financière. Comprendre les mécanismes d'élaboration d'un plan de trésorerie prévisionnel. Evaluer le besoin en trésorerie.

JOUR 4 : Réaliser un compte de résultat et comprendre ses éléments constitutifs (produits, charges, stocks, dotation aux amortissements)

Comprendre l'articulation entre les trois outils (plan de financement, trésorerie et compte de résultat).

JOUR 5 : Calculer des indicateurs de performance et de faisabilité (EBE, poids relatif de l'endettement, revenu disponible, CAF, etc.). Présenter la stratégie globale de son projet et savoir évaluer sa cohérence au regard des objectifs fixés (objectifs de production et objectifs de revenus), ses forces, ses faiblesses. Définir son plan d'action. Bilan de la formation.

Infos complémentaires



Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 23/01/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA (dont PPP), Formation éligible CPF et Pôle Emploi (AIF) : Consommation 1120 € + adhésion à l'association (50 € conseillés)

Plus de renseignements

Sophie Zuber, responsable de stage (pour inscription)

sophie.zuber.tv@gmail.com

Terres Vivantes

Bureau Montagne Elevage

Maison des Entreprises

66500 Prades

06.49.99.07.88

Taux de satisfaction : %

Merci d'apporter votre ordinateur ou de nous informer si vous aurez besoin d'un prêt



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

24 janv 2023 Terres vivantes, Maison des Entreprises
09:00 - 17:00 (7hrs) 66500 Prades

31 janv 2023 Terres vivantes, Maison des Entreprises
09:00 - 17:00 (7hrs) 66500 Prades

07 févr 2023 Terres vivantes, Maison des Entreprises
09:00 - 17:00 (7hrs) 66500 Prades

14 févr 2023 Terres vivantes, Maison des Entreprises
09:00 - 17:00 (7hrs) 66500 Prades

21 févr 2023 Terres vivantes, Maison des Entreprises
09:00 - 17:00 (7hrs) 66500 Prades

Sophie Zuber, Agro-économiste, formatrice ou Perrine Louilleux, Ingénieure Agronome, formatrice

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))